Mon rôle pour la sécurité de mes médicaments en bref

- 1. Je communique la liste complète de mes médicaments.
- 2. Je signale mes allergies.
- 3. Je ne prends aucun médicament personnel sans l'accord de l'équipe soignante.
- 4. Je n'hésite pas à interpeller l'équipe soignante pour toute question ou tout doute sur mes médicaments.



Ensemble, soyons vigilants. Vous êtes aussi acteur de votre sécurité. Nous sommes partenaires.

Soyez acteur de la sécurité de vos médicaments!



Centres Hospitaliers Jolimont ASBL Rue Ferrer, 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél.: +32 64 23 30 11



www.jolimont.be





PARTENAIRES DE VOTRE SÉCURITÉ : COLLABORONS POUR LA BONNE GESTION DE VOS MÉDICAMENTS !



La liste de mes médicaments, une information indispensable!

Comme patient, vous êtes celui qui connait le mieux la liste des médicaments pris à la maison :

- Médicaments sur prescription
- Compléments alimentaires
- Médicaments en vente libre
- Médicaments à base de plantes
- Homéopathie
- Puff, collyre, patch,...

- ..

Communiquez systématiquement la liste complète de vos médicaments au médecin qui s'occupe de vous.



Signalez vos allergies!

Vous avez une allergie ou une intolérance médicamenteuse ? Signalez-les et décrivezles en détail dès votre entrée.



Mes médicaments à l'hôpital

Pendant votre hospitalisation, vos médicaments sont fournis par la pharmacie de l'hôpital sur base d'une prescription médicale.

Il se peut que certains **médicaments** diffèrent de votre traitement habituel (forme et couleur,...).

Pour votre sécurité, ne prenez aucun autre médicament sans l'accord du personnel soignant (par exemple : pour éviter les doubles prises, les interactions possibles avec le traitement de l'hôpital,...)



N'hésitez pas à nous poser des questions sur vos médicaments et à demander une liste actualisée de vos médicaments à la sortie.

